



ABONNEMENTS

Un an : Six mois :
 Suisse . . . 6 fr. 3 fr.
 Union postale . 12 » 6 »
 On s'abonne à tous les bureaux de poste

Paraissant le mercredi et le samedi, à Bienne

ANNONCES

Provenant de la Suisse . . . 20 ct. la ligne
 » de l'étranger . . . 25 » »
 Minimum d'une annonce 50 centimes
 Les annonces se paient d'avance.

Organe de la Société intercantonale des industries du Jura, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats industriels.

Syndicat des fabricants d'horlogerie des cantons de Berne et de Soleure

Bienne, le 1^{er} décembre 1891.

M

La question jusqu'ici pendante du Syndicat des fabriques d'ébauches, et la situation créée à nos membres par sa dissolution, ne nous a pas permis de vous convoquer en assemblée générale depuis le 15 juillet écoulé, date de l'assemblée générale des fabricants adhérents des cantons de Berne et de Soleure.

Aujourd'hui, la question de nos rapports avec l'ex-Syndicat des fabriques d'ébauches ayant été définitivement réglée par la circulaire du 28 octobre adressée aux fabricants adhérents au nom de notre Association et de la Société des fabricants d'horlogerie de la Chaux-de-Fonds, nous envisageons qu'il y a lieu de nous réunir et nous vous convoquons en assemblée générale : le dimanche 13 décembre prochain, à 3 heures de l'après-midi, au Bielerhof, à Bienne.

Ordre du jour :

1. Protocole de l'assemblée générale du 15 juillet.
2. Rapport sur la dissolution du Syndicat des fabriques d'ébauches et sur les questions qui s'y rattachent. — Rapporteur : M. F. Huguenin.
3. Caisses de prêts sur marchandises. — Rapporteur : M. Blum-Goschler.
4. Consortium horloger. — Rapporteur : M. F. Huguenin.
5. Syndicat des patrons monteurs de boîtes argent. — Rapporteur : M. L. Girardin-Bourgeois.
6. Renouvellement des traités de commerce. — Rapporteur : M. F. Huguenin.
7. Divers.

Nous comptons sur la présence du plus grand nombre de nos membres et nous vous prions d'agréer, M _____, l'assurance de notre parfaite considération.

Au nom du Bureau de la Chambre syndicale :
 Le Secrétaire, Le Président,
 F. HUGUENIN, réd. H. THALMANN.

N. B. Les membres de la Chambre syndicale sont convoqués le même jour et dans le même local, à 1 1/2 h. après-midi, pour discuter l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Constitution de la Société des fabricants d'ébauches et finissages

Une réunion de fabricants d'ébauches et finissages, convoquée à Sonceboz mercredi 9 courant, a décidé, à l'unanimité, la fondation d'une Société des fabriques suisses et françaises, sur la base du projet de statuts, signé séance tenante par tous les présents et qui seront ultérieurement signés par les adhérents qui n'assistaient pas à la séance.

On peut dès maintenant assurer l'adhésion définitive de tous ou de presque tous les membres de l'ancien Syndicat, ainsi que d'établissements n'en ayant pas fait partie, à l'exception toutefois de la fabrique de Fontainemelon, qui n'a répondu à aucune des convocations et paraît décidée à se tenir à l'écart de tout groupement, sous quelle forme qu'il soit présenté.

Le secrétaire a été chargé, par vote unanime des membres présents, de s'occuper de la question poursuivie actuellement par les associations ouvrières et d'étudier, sans retard, comment et par quels moyens la Société peut coopérer au but que cherche à réaliser le Syndicat ouvrier des ébauches et finissages, c'est-à-dire d'empêcher la baisse des salaires dans les fabriques, qui est contraire aux intérêts généraux de l'industrie horlogère.
 (Communiqué.)

Les verres de montres

La montre Waltham

L'organe de l'Institut britannique d'horlogerie, qui se publie à Londres sous le titre : *The Horological Journal*, a publié dans son numéro de décembre 1891 deux articles intéressants, l'un sur la hausse

des verres de montres, l'autre sur les montres Waltham. Nous pensons faire plaisir à nos lecteurs en les reproduisant, sur la demande que nous en adresse l'un de nos correspondants de Londres.

Il est curieux de constater que les quatre établissements qui ont le monopole de la fabrication des verres de montres aient eu tant de peine à unir leurs efforts dans le but de mettre un terme à la concurrence ruineuse qu'ils se faisaient entr'eux, et ce fait peut nous consoler de l'échec de la plupart des tentatives faites en Suisse, au sein de notre industrie horlogère, dans le même but. Ce qui est non moins intéressant à constater, c'est que toute une catégorie d'ouvriers anglais est à la veille de s'organiser dans un but de défense des salaires.

La hausse des verres de montres

L'incident probablement le plus frappant dans le monde horloger pendant le mois passé, a été l'augmentation considérable du prix des verres de montres. La production des verres de montres pour le monde entier est en réalité confinée dans quatre fabriques, et, pendant un temps considérable, il n'y a aucun doute qu'elles ont toutes travaillé sans profit, grâce à la concurrence acharnée qu'elles se sont faite. Enfin, les fabricants ont formé un syndicat et adopté une échelle uniforme, le nouveau tarif étant de 60 à 140 pour cent plus élevé que l'ancien. Quoique la glace représente un détail de peu d'importance dans la montre, l'industrie des verres de montres n'occupe pas moins de 2,000 personnes et la valeur annuelle des produits s'élève à L. 80,000 (fr. 2,000,000). Le capital engagé dans les quatre fabriques mentionnées atteint L. 200,000 (fr. 5,000,000).

Bien peu se montreront disposés à chercher querelle aux fabricants de glaces pour leur syndicat qui leur assure un profit légitime : le malheur, c'est qu'un tel arrangement ne puisse avoir lieu pour le commerce de rhabillage des montres et pendules. Dans l'état actuel, employés et ouvriers souffrent d'une concurrence trop dure qui ne profite à

personne, sauf aux propriétaires de montres. Qu'un art, qui réclame une adresse et une expérience exceptionnelles, soit un des métiers les plus misérablement rétribués, c'est un scandale énorme, et le seul espoir d'amélioration consiste dans un effort combiné et résolu de la part des employés et ouvriers pour exiger un juste salaire en retour des services rendus.

La quantité de communications que nous avons reçues sur ce sujet témoigne de la bonne volonté de beaucoup pour y coopérer. Il se peut que les difficultés accompagnant un mouvement national simultané fassent naître d'abord des arrangements locaux, bien que ceux-ci ne puissent atteindre qu'imparfaitement le but en vue, il ne faut pas oublier cependant que de petits commencements valent pourtant mieux que de ne rien faire du tout.

Montres Waltham

Les journaux du commerce ayant fait récemment une allusion à une réduction de prix de nos montres en Amérique, nous informons le public que cette réduction s'applique exclusivement aux mouvements remontoir 18", 3/4 platine, très chers, un article qui n'est pas fait pour le pays et n'y est pas vendable. Aucune réduction n'a été faite sur aucun des articles connus sur notre marché et dans les colonies.

ROBBINS et APPLETON,
agents généraux de la Waltham C°
Waltham Buildings, Holborn Circus
Londres.

Traités de commerce

Trois traités de commerce ont déjà été renouvelés, sous réserve de ratification des Chambres respectives, entre l'Allemagne d'un côté, l'Autriche, la Belgique et l'Italie de l'autre; deux autres traités, parallèles aux premiers, ont été conclus, sous les mêmes réserves, entre l'Autriche, l'Italie et la Belgique. Et le rapport officiel au Reichstag annonce que le traité de commerce avec la Suisse est presque fait, puisque les négociations ont abouti à un accord. S'il en est ainsi, c'est que celles qui ont été engagées avec l'Autriche et l'Italie sont également en voie d'arrangement.

— Une dépêche adressée au *Temps* annonce que l'Allemagne vient de conclure avec les Etats-Unis, non pas un traité proprement dit, mais une convention commerciale qui, en échange du régime de la nation la plus favorisée, lui vaut une exemption de taxe pour ses sucres.

— En Espagne, les récentes décisions du Sénat français sur les vins espagnols causent une vive irritation dans ce pays qui avait l'habitude de se considérer comme un client et un ami de la France. Ce n'est là qu'un avant-goût des résultats que doit avoir le triomphe du protectionnisme sur les relations cordiales des peuples.

— Le *Standard* dit que la journée du 7 décembre fera époque dans l'histoire de la Triple Alliance :

« Les traités conclus entre les membres de cette alliance et divers gouvernements comprenant la Belgique et la Suisse, seront probablement suivis par des traités avec la Roumanie, la Serbie et la Bulgarie. Ces traités visent les Etats-Unis, où le tarif McKinley a été adopté, autant que la France et la Russie. Si la Russie veut s'isoler, elle devra en subir les conséquences. Les atteintes du tarif français ont amené la Belgique à se

rejeter du côté des puissances centrales. Ces nouveaux traités représentent sinon le triomphe du libre-échange, du moins le triomphe des principes sur lesquels se base le libre-échange. Il est heureux qu'aucune clause de ces nouvelles conventions commerciales ne soit opposée à l'admission d'autres puissances aux avantages des tarifs conventionnels. »

— Tous les journaux de Vienne saluent les traités de commerce comme le commencement d'une ère nouvelle : ils voient dans ces traités une défense efficace contre les dangers du système d'isolement de la France, de la Russie et des Etats-Unis.

— Le gouvernement italien, dans son nouveau traité de commerce avec la Suisse, demandera certaines dispositions tempérées, mais efficaces, de garantie mutuelle contre la contrebande de quelques produits particuliers.

Allemagne. La *Gazette de Voss* dit :

« Les traités de commerce sont, il est vrai, loin de répondre à nos vœux. Nous désirerions, en effet, que l'Allemagne puisse s'affranchir de la plupart des droits d'entrée, en ne conservant qu'un petit nombre de droits fiscaux. Toutefois, les réductions d'impôts stipulées dans les nouveaux traités sont si nombreuses, que nous pouvons les saluer comme un pas fait dans une voie nouvelle. »

La *Gazette de Voss* salue les traités de commerce comme le premier symptôme de l'affranchissement économique et de la dé faite du protectionnisme. Elle espère que le gouvernement, poussé par la logique des faits, n'attendra pas l'expiration des conventions pour s'engager plus avant dans cette voie.

La *Gazette nationale* fait ressortir que la durée de douze ans assignée aux nouveaux traités constitue un grand avantage.

« Le fait que les réductions de droits sont plus nombreuses qu'on ne s'y attendait, dit cette feuille, démontre que le gouvernement a définitivement renoncé à aller plus loin dans la voie de la protection. En comparant les concessions faites par chacune des parties contractantes, on acquiert la conviction que l'Allemagne a été assez bien partagée, étant donné surtout que certaines concessions de l'Allemagne, telles que l'abaissement des droits sur les céréales, ont été faites dans le propre intérêt de l'empire. »

Berlin, 9 décembre. — Le bureau du Reichstag a décidé de porter à l'ordre du jour de demain le premier débat sur les traités de commerce, de ne pas renvoyer la question à une commission, et de terminer si possible la discussion avant Noël.

A la fin de la séance du Reichstag, un vif débat s'est engagé à ce sujet. M. Rickert, progressiste, a déclaré que le pays attendait un discours de M. de Caprivi, et a recommandé l'adoption de la proposition présidentielle. Treize conservateurs ont seuls voté contre cette proposition. Le débat sur les traités de commerce commencera donc demain.

Vienne, 9 décembre. — Le traité de commerce avec la Suisse a été signé et soumis aujourd'hui au Parlement.

Valence, 9 décembre. — L'approbation des tarifs douaniers sur les vins par le Sénat français a causé une vive émotion dans tous les endroits producteurs de la région de l'Est. Il est question d'organiser des meetings de protestation.

Barcelone, 9 décembre. — Le *Journal de Barcelone* commence une campagne énergique en faveur de la production espagnole et prie les dames espagnoles de renoncer à

acheter les articles français. Il promet de publier les noms de celles qui seconderont cette campagne.

Réunion industrielle à Berne

Jeudi soir, le bureau de la Société inter-cantonale des industries du Jura et les députés des cantons horlogers aux Chambres fédérales étaient réunis à Berne, à l'hôtel Belle-Vue, sous la présidence de M. Francillon, vice-président de l'Intercantonale, M. H. Etienne, président, étant empêché pour cause de maladie.

Étaient présents : MM. le conseiller fédéral Droz, les conseillers aux Etats A. Robert et Jeanhenry, les conseillers nationaux Comtesse, Grosjean, Dufour, Martin, Richard, James Perrenoud, secrétaire de l'Intercantonale, et F. Huguenin, rédacteur.

MM. D. Feer et Challandes, délégués de la Société des intérêts industriels de la Chaux-de-Fonds, assistaient à la réunion.

Nous donnons le résumé des questions traitées dans cette réunion officielle :

Exposition universelle de Chicago. — En l'absence de renseignements positifs et complets sur certains points essentiels, une commission s'occupera de recueillir les renseignements manquants et consultera les intéressés sur le mode qu'il convient d'adopter pour la participation de l'horlogerie suisse.

Relations commerciales avec la France. — M. le conseiller fédéral Droz donne des renseignements complets sur ce que nous pouvons supposer que seront nos relations avec la France après le 1^{er} février 1892. S'agissant de la pétition de la Société des intérêts industriels de la Chaux-de-Fonds, le bureau de l'Intercantonale désignera une commission chargée d'étudier à fond cette importante question, puis de faire rapport à une assemblée de délégués convoquée dans le mois de janvier. La pétition est entre les mains du Département fédéral des péages et il est à supposer que le Département prendra l'avis de l'Intercantonale avant de se prononcer sur les mesures proposées.

Activité de l'Intercantonale pour l'année 1892. — La création de la Chambre cantonale du commerce, de l'industrie et du travail, dont le siège sera à la Chaux-de-Fonds, semble devoir apporter quelques modifications dans la marche future de l'Intercantonale. On admet que la Société devra en revenir à sa mission première qui était d'être le lien des intérêts horlogers des cantons où cette industrie est exercée et l'organe de ces intérêts auprès des autorités fédérales. Dans ces conditions, il est à prévoir que le bureau de renseignements cessera son fonctionnement à partir de l'année prochaine.

M. le conseiller fédéral Droz annonce que les traités de commerce avec l'Allemagne et l'Autriche ont été signés et qu'ils déploieront leurs effets pour une période de 12 années. En ce qui concerne l'horlogerie, le traité avec l'Allemagne concède la position actuelle; celui avec l'Autriche contient des clauses plus avantageuses que l'ancien.

VARIÉTÉ

Les verres de montres

Savez-vous combien il se vend de verres de montres par an ? Cent millions. Une seule usine, celle de Trois-Fontaines, près de Sarrebourg, en fournit 25 millions. La fabrication de ces objets si fragiles a subi d'assez nombreuses modifications. Dans l'origine, les verres adaptés aux « Œufs de Nuremberg », de forme ovale, étaient taillés à la

meule dans un bloc de cristal. Un peu plus tard, on coupait, au moyen d'un anneau de fer chauffé au rouge, une calotte dans de petites sphères soufflées. Plus tard encore, le mécanisme des montres ayant diminué d'épaisseur, les verres en usage furent trouvés trop convexes. On essaya alors de souffler de petites fioles dont le fond affectait la forme du verre à obtenir. Mais il fallait une fiole par verre et les prix restaient très élevés.

Aujourd'hui, l'ouvrier cueille avec la canne du verrier une masse de verre de plusieurs kilogrammes, et lui donne, en soufflant avec la bouche, la forme d'une poire à parois épaisses. Il la réchauffe, la gonfle en la mettant en communication avec un réservoir d'air comprimé, et produit une boule énorme dont l'épaisseur ne dépasse guère un millimètre.

On détache, au moyen d'un compas, dont l'une des branches est armée d'un diamant, le nombre de verres que peut fournir la boule.

Une bonne ouvrière peut découper 6,000 verres en une journée.

Les diverses formes des verres de montre leur sont données par application du rouge vif sur les moules en terre, convexes ou concaves, suivant les fabriques. C'est au moyen de la meule qu'on taille le biseau et qu'on donne aux verres de luxe la forme plate qui les rend si élégants... et si fragiles.

Quand un verre arrive chez l'horloger, il a passé par les mains de trente-cinq ouvriers.

NOUVELLES DIVERSES

Bill Mac-Kinley. — Contrairement aux nouvelles reçues ces derniers jours, le mes-

sage du président Harrison constate que le total des importations et des exportations n'a jamais atteint un chiffre aussi élevé que depuis le tarif Mac-Kinley. Nouvelle contradiction : le rapport de M. Forster au Congrès constate que les importations ont baissé considérablement par suite du tarif Mac-Kinley. Les recettes des douanes ont diminué également.

Le Pays de l'horlogerie

Indicateur-Reclame

des fabriques suisses d'horlogerie, de bijouterie et de boîtes à musique.

Ce volume, édité à St-Imier par l'administration de *l'Almanach des horlogers* renfermera les adresses de tous les fabricants de montres, de bijouterie et de boîtes à musique en Suisse ainsi que celles des fabricants de pièces détachées travaillant pour l'exportation.

Ces adresses, insérées *gratuitement*, seront accompagnées d'indications aussi détaillées que possible sur la spécialité et sur l'importance au point de vue industriel de chaque localité. On y trouvera tous les renseignements nécessaires sur les établissements horlogers, écoles, bureaux d'observation, etc., ainsi que les adresses des banques, hôtels, etc. Les moyens de communication, les tarifs des postes, télégraphes, téléphones, chemins de fer, ainsi que tous les renseignements que l'on jugera utiles d'y ajouter ou qu'on voudra bien demander ou communiquer y trouveront place.

Dans les listes des marques de fabrique et des brevets qui y figureront, tout négociant

ou horloger pourra se renseigner sur la provenance d'une pièce portant une marque de fabrique quelconque.

Le *Pays de l'horlogerie* paraîtra en français (1^{re} année), en allemand (2^e année) et en anglais (3^e année). Il constituera la meilleure réclame en faveur de l'industrie suisse; car aucune adresse de maison de l'étranger, les succursales ou représentants de maisons suisses exceptés, n'y sera admise.

Correspondance particulière

Bienne, le 9 décembre 1891.

Monsieur le Rédacteur,

En confirmation de mon annonce parue dans le n° 96 de la *Fédération*, je vous prie de bien vouloir insérer la déclaration incluse de M. Paul Bossi, le soi-disant antiquaire de Lugano. De plus, je tiens à la disposition des intéressés la facture d'une vente de fr. 1,400 faite par M. de Giorgi-Amsler, l'un des signataires de l'annonce insérée contre moi, au même M. Bossi. Le public jugera.

Agréez, etc.

B. SCHWOB aîné.

(Voir aux annonces.)

Liste des marchands horlogers actuellement à la Chaux-de-Fonds à l'hôtel de la Fleur-de-Lis : Liste dressée jeudi 10 décembre 1891, à 5 heures du soir : MM. Salasnik, Russie. — Hartsilber, Russie.

Le rédacteur responsable : Fritz HUGUENIN.

FABRIQUE D'ÉBAUCHES ET FINISSAGES FLURY FRÈRES

BIENNE (Suisse)

Pièces à clef de 14 à 20 lig.

Calibre Vacheron et $\frac{3}{4}$ plat.

FINISSAGES GENRES ANGLAIS, GENRES AMÉRICAINS

Qualité soignée avec pignons de Savoie

REMONTOIRS AU PENDANT

Système couvre-rochet à vue et à bascule

Pièces en laiton et nickel de 10 à 20 lignes

NOUVEAU SYSTÈME DE MISE A L'HEURE

par la tige en poussant ou tirant. — Pat. N° 1285/86

FABRIQUE DE PLUMES MÉALLIQUES
FLURY FRÈRES

BIENNE (Suisse)

948

LA FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE SELZACH

A. GREUER & C^{IE}

avise Messieurs les fabricants d'horlogerie qu'elle a apporté un changement complet dans sa fabrication de mouvements. Par un perfectionnement de machines et augmentation considérable de calibres elle peut fournir dès à présent en qualité soignée des finissages

12 à 13^{""} et 16 à 19^{""} Remontoir cylindre lépine

18 à 21^{""} et 24^{""} Remontoir ancre lépine et savonnette

Encliquetages: simples ou brisés

Couvre-rochet: Système Revolver et Couvre-rochet acier
Hauteur pour or et argent

Les calibres système „Glashütte“ 19^{""} lépine et savonnette soignés sont aussi en ouvrage et des commissions peuvent être exécutées dans peu de temps.

Se recommande

1327

Fabrique d'ébauches à Selzach.

La fabrique ne fait pas la montre.

USINE GENEVOISE DE DÉGROSSISSAGE D'OR

PRIX DE LA RIVE 1881
MÉDAILLE D'OR

GENÈVE

DIPLOME EXPOSITION
ZURICH 1883

AGENCE et DEPOTS; Chaux-de-Fonds-Lyon-Marseille

Or, argent, platine, nickel, laminés et filés. **PLAQUÉ** sur argent, cuivre, chrysocale, nickel et acier
AFFINAGE ET DÉPART - ESSAI ET ACHAT DE LINGOTS ET DE MONNAIES D'OR ET D'ARGENT - ACHAT DE DECHETS DE PLATINE

Métaux anti-magnétiques brevetés - A l'usage des fabriques d'horlogerie - MÉDAILLE D'ARGENT, EXPOSITION UNIVERS. PARIS 1889

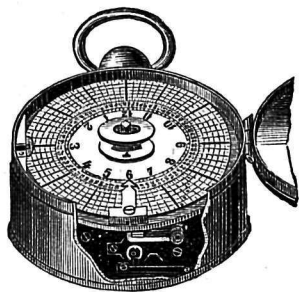
Balanciers compensés, genres soignés et courants. - Spiraux de première qualité. - Métal pour échappements 1271

Ces produits ont subi les épreuves les plus minutieuses et ont donné des résultats supérieurs à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour

De notables perfectionnements viennent encore d'être apportés dans la fabrication des Balanciers

Seuls dépositaires pour la Suisse des **ALLIAGES de NICKEL**

en planches, fils, dégrossissages et découpages de la BERNDORFER METALLWAAREN-FABRIK (SCHOLLER & Cie.), Vienne



CONTROLEURS DES RONDES

BREVET de Ant. MEYER

Ant. MEYER, Succ.

STUTTGART

Seule fabrique spéciale de l'Allemagne

Fondée en 1861 1326

Balanciers compensés et façon compensés trempés pour couper
tous genres, grandeurs et prix

C. HUGUENIN-THIÉBAUD & FILS
PONTS-MARTEL (Suisse)

Maison fondée en 1848 1496

Récompenses à plusieurs expositions. - Outillage mécanique.
Force motrice. - Prix-courants détaillés à disposition.

Seules médailles d'argent. Exposition universelle, Paris 1878. -
Paris 1889. - Médaille Chaux-de-Fonds 1881. - Diplôme Zurich 1883.

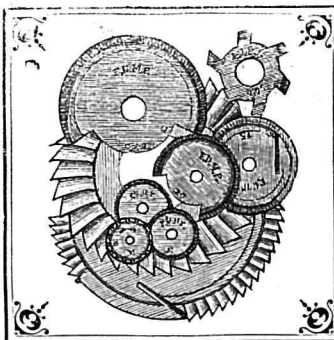
FABRIQUE D'AIGUILLES DE MONTRES EN TOUS GENRES ET QUALITÉS

Genève **WAGNON FRÈRES** Genève
Rue des Voirons 11 Rue des Voirons 11

Maison fondée en 1812 1495

DÉPOT AU LOCLE

Spécialité d'aiguilles Louis XV. ciselées or, acier, en composition dorée.
Petites et grandes accodes, Chronographes, quantièmes, compteurs, etc.



Fabrique de Fraises

EN TOUS GENRES
POUR HORLOGERIE

petit et gros volume

USINE à VAPEUR

FIC Ulysse Munier fils

à Reconvillier
JURA BERNOIS (SUISSE)

1564

Envoi franco d'échantillons
et prix-courant sur demande.

REVUE HORLOGÈRE DE BESANÇON

publiée par le Syndicat de l'horlogerie bisontine

paraissant du 1^{er} au 15 de chaque mois

Abonnements: France et étranger 6 fr. par an

Pour tout ce qui concerne la rédaction, les abonnements et le
annonces, s'adresser au Président du Syndicat de l'horlogerie, à
Besançon. 1340

FABRIQUE D'ÉBAUCHES & FINISSAGES DE MALLERAY KOLLER & C^{IE}

1543

Ébauches et finissages à clef de 13 à 20''

Finissages remontoir de 11³/₄ à 30''

Dépositaire: M. David Kenel, rue de la Paix, Chaux-de-Fonds.

FABRIQUE DE MOUVEMENTS POUR MONTRES
SYSTÈME INTERCHANGEABLE

Maison fondée en 1854

HUSSON & RETOR à Genève

MARQUE DE FABRIQUE  SOUS LE PONT DE BARILLET

Finissages d'une qualité reconnue supérieure
dans les grandeurs suivantes:

11, 12 et 13 lig. Remontoir vue cylindre.

14 lig. Remontoir vue cylindre, verre et
savonnette.

18 lig. Remontoir vue cylindre, verre.

12, 13, 14, 18 et 19 lig. Remontoir vue ancre,
verre et savonnette.

20 lig. Remontoir ancre, savonnette. 1245

19 lig. Remontoir vue ancre, Ponts ronds
savonnette nickel.

16 lig. Remontoir, savonnette, calibre genre
américain.

Pièces à clef cylindre de 12 à 18 lig.

Sur demande on envoie le Prix-Courant.

FABRICATION D'HORLOGERIE JULES PERRET-MICHELIN

aux Eplatures près de la Chaux-de-Fonds

(SUISSE)

Spécialité de montres **en or** à tous titres; montres pour
dames et messieurs en cylindre, ancre simple, double plateaux,
levées visibles, depuis la boîte extra-légère à la boîte forte, forme
ordinaire, telles que lépines, grands guichets, savonnettes,
2 filets, bassines, 1/2 bassines, fond ronds ou plats, et forme
fantaisie en tous genres telles que facettes étagées et taillées
bordures relief, feuilles d'acanthé, coquilles, festons etc. etc.

La plupart de ces genres sont, soit en fa-
briation ou prêts à être livrés. 1355

Vente exclusivement en gros.

Un monteur de boîtes, établi à la Chaux-de-Fonds, demande la représentation d'une fabrique de boîtes. 1584
S'adresser sous chiffre 1891 à l'expédition.

On cherche

des fabricants de montres argent, cylindres 13 lignes, savonnettes, genre espagnol. 1581
Envoyer les adresses avec prix, sous initiales **A. B.** au bureau du journal.

AVIS H.6250 J.

Un horloger, établi au centre de la ville de Porrentruy, ayant déjà une nombreuse clientèle et tenant toutes garanties désirables à disposition, demande à s'adjoindre, soit par représentation ou dépôt, quelques articles importants d'horlogerie, soit: ébauches, finissages, assortiments, spiraux, aiguilles, fournitures d'horlogerie etc.

S'adresser de suite à l'agence **Haassenstein & Vogler à Porrentruy** sous chiffre H 2232 P. 1592

EXPOSITION UNIVERSELLE DE CHICAGO 1893

Fêtes du 4^{me} centenaire de la découverte de l'Amérique

Les industriels Suisses désirant participer à cette exposition peuvent s'adresser pour renseignements, prix, vitrines, etc., à leur compatriote **M. NEMITZ**, répt. diplômé à Paris 1889 et à plusieurs autres expos. — Office prov. 13 r. d'Ecosse Bruxelles. Réf. dé 1^{er} ordre. 1589

FÉDÉRATION HORLOGÈRE SUISSE

☞ Téléphone ☜

Cadeau original et pratique pour les fêtes de renouvellement de l'année.

ALMANACH ARMORIAL SUISSE

pour 1892

(par **Rud. Müttinger** et **Ad. Sulzberger**, artistes-peintres.)

Cet almanach renferme les armoiries de la confédération et celles des 22 cantons, classés par ordre chronographique d'après la date de leur entrée dans la confédération. (O H 4793)

Les dessins et les couleurs, strictement héraldiques, avec encadrement richement orné et fleurs, ainsi que les dessins allégoriques et humoristiques de l'almanach, offrent aux jeunes et aux vieux instruction et agrément.

L'almanach est d'une grande valeur comme modèle d'ornementation classique et comme restauration de nos belles armoiries cantonales, si souvent défigurées. 1587

L'almanach armorial suisse exécuté par des artistes nationaux, peut donc être recommandé à chaque famille comme ornement de chambre.

En vente au prix de fr. 1. 50 dans toutes les librairies et papeteries de la Suisse, ainsi que chez l'éditeur **M. Hügli, papeterie à Berne.**

Un jeune homme intelligent et recommandable, connaissant les deux langues, pourrait entrer de suite ou au printemps comme 1590

Apprenti de commerce

dans une fabrique de montres de Bienne. S'adresser au bureau de la Fédération horlogère.

Horlogers et magasins d'horlogerie

qui désirent acheter des **régulateurs en 1^{re} qualités**

au prix de fabrique

sont priés de s'adresser à la fabrique de régulateurs de (Macto J 21 ell)

Ruttman et Klein

Kempton (Bavière)

Prix-courants et dessins gratuits et franco. 1320



1321

TIR CANTONAL AU LOCLE

Mise au concours

Le comité des prix met au concours dès maintenant jusqu'à fin décembre 1891 :

1^o La composition du dessin de la médaille de tir :

Diamètre 20 cm. avec reproduction photographique de grandeur naturelle soit 45 mm.

Trois primes allouées pour les meilleures compositions : 1^{re}, fr. 100; 2^e, fr. 60; 3^e, fr. 40.

2^o La composition du décor des boîtes de la montre du tir (mouvement 19 lignes à verre :

Diamètre 20 cm. avec reproduction photographique de grandeur naturelle.

Trois primes allouées pour les meilleures compositions : 1^{re}, fr. 50; 2^e, fr. 30; 3^e, fr. 20.

3^o La composition du dessin de la coupe de tir, valeur fr. 40, avec indication du poids d'argent (dessin de grandeur naturelle). 1586

Trois primes allouées pour les meilleures compositions : 1^{re}, fr. 100; 2^e, fr. 60; 3^e, fr. 40.

Les compositions ne devront porter aucun nom, mais une simple contre-marque en lettres et chiffres.

Les adresses à **M. Bernard Jacot-Matthey**, président, rue du Marais, 266. (H. 653. Ch.)

DÉCLARATION

Moi soussigné, déclare qu'il est faux que j'ai fait un échange d'antiquités contre des montres avec **M. SCHWOB aîné de Bienne**, ainsi que cela a été annoncé par les horlogers de Lugano, dans le journal la Fédération horlogère suisse qui se publie à Bienne.

De plus je déclare être bijoutier de ma profession, comme cela résulte des factures qui m'ont été faites par des horlogers de Lugano, et j'ajoute que la publication faite par les horlogers de Lugano, constitue une grande injustice envers la maison Schwob aîné. 1585

Lugano, le 7 décembre 1891.

Signé: **PAUL BOSSI**, bijoutier.

A Monsieur B. SCHWOB aîné, à BIENNE

A votre mauvaise défense, que vous avez fait paraître en même temps que notre appel, nous nous contentons de répondre ce qui suit :

A votre 1^o nous laissons la réponse au voiturier :

LUGANO, le 4 décembre 1891.

« Moi soussigné déclare avoir vendu à **M. B. SCHWOB aîné de BIENNE**, un cheval et une voiture, ayant reçu en paiement des montres. »

En foi de quoi je signe.

Ferretti Battista.

2^o Le fait d'avoir exigé de **M. BOSSI** une déclaration qu'il ne vendrait pas vos montres dans le Tessin est une preuve indiscutable que vous saviez que vous vendiez à un particulier.

3^o Nous vous prions de déposer fr. 1000 — entre les mains du syndic de Lugano, après quoi nous vous fournirons les preuves demandées.

4^o En ce qui concerne vos malveillantes insinuations politiques nous répondrons simplement que **M. BOSSI** est Italien tandis que nous sommes des Suisses.

Avec la présente, nous considérons clos le débat et nous laissons juger entre nous et **M. SCHWOB aîné**, nos collègues horlogers.

1588

Les horlogers de Lugano.

LUGANO, le 10 décembre 1891.

Monsieur SCHWOB à BIENNE

J'ai reçu votre lettre et en réponse je déclare n'avoir jamais acheté de vos articles, mais de mon personnel je ne puis rien dire, car il est chargé complètement. Je déclare ainsi que vous ne m'avez jamais offert vos marchandises. 1581

Recevez Monsieur mes sincères salutations

A. Brocca.

LUGANO, le 10 décembre 1891.

Monsieur B. SCHWOB aîné, BIENNE

En réponse à votre agrée du 7 courant j'ai l'avantage de vous déclarer, que je n'ai pas eu de vous ni des montres ni même des offres, et de ce qu'il résulte d'une enquête que je viens de faire, vous n'en avez pas même vendu aux employés dépendant de moi.

J'ai le plaisir de vous assurer de ma considération distinguée

G. Clericetti.

Affaire PAARMANN & COHN de BERLIN

MM. les créanciers suisse de la maison Paarmann & Cohn à Berlin, déclarés en fallite le 30. novembre écoulé sont invités: 1582

1^o à se faire connaître au plus tôt à **Mr. Georges Leuba, avocat à la Chaux-de-Fonds.**

2^o à se rencontrer à l'Hotel de Ville de la Chaux-de-Fonds **samedi le 12 déc. 1891 à 11 heures du matin** pour entendre une communication importante.

(H. 649 Ch.)

Par mandat spécial

Georges LEUBA, avocat.

MANUFACTURE D'HORLOGERIE 1447
Spécialité de montres à clef pour l'Angleterre, l'Amérique, l'Orient et les colonies
COULLERY FRÈRES
FONTENAIS près Porrentruy (Suisse)

FABRIQUE DE JOYAUX
 EN TOUS GENRES
 pour mouvements d'horlogerie
 en un mot, tout ce qui se fait en pierres pour le mouvement de la montre, pour boussoles, télégraphes, distributeurs d'eau, etc.

L.-E. JUNOD
 à LUCENS (Suisse)
 Marque de fabrique

Maison fondée en 1850 occupant plus de 800 ouvriers
 Récompensée à Londres en 1862 et à la Chaux-de-Fonds en 1881

VENTE EXCLUSIVEMENT EN GROS AUX MARCHANDS DE FOURNITURES
 Envoi de prix-courants sur demande 1261

Achat et vente de diamants, rubis, saphirs, chrysolithes et grenats bruts
 Pierres de couleur taillées pour Bijouterie

Taille de 1^{re} qualité

RUBIS, SAPHIR, CHRYSOLITHE ET GRENAT BRUT
FRANÇOIS BOURGEOIS
 Rue Levrier, 5, GENEVE
 Carbone — Usine hydraulique — Boort
 pour la fabrication d. joyaux d'horlogerie
 Diamants et pierres de couleur taillées pour la bijouterie 1293

HOTEL DE BIENNE
 (BIELERHOF)
 vis-à-vis de la gare
 Etablissement recommandable à MM. les voyageurs de commerce touristes ainsi qu'aux Sociétés.
 Bonne cuisine — Vins naturels — Chambres à différents prix — Grandes salles — Bains et douches à l'hôtel — Table d'hôte à midi 10 minutes — Plats du jour — Restauration à la carte à toute heure — Exposition permanente de montres. Tous les mardis, marché d'horlogerie. 934
 Se recommande C. RIESEN-RITTER, propriétaire.

FABRIQUE DE BOITES
 ARGENT, GALONNÉ, MÉTAL ET ACIER
SCHLATTER ET FLOTRON
 MADRETSCH — BIENNE
 Travail à la machine,
 par les procédés les plus perfectionnés
 PREMIÈRES MÉDAILLES AUX EXPOSITIONS:
 de Bienne en 1880, de Zurich en 1883,
 1305 de la Chaux-de-Fonds en 1881.

AVIS
 L'imprimerie de la Fédération horlogère suisse se recommande à MM. les Horlogers et aux Sociétés pour l'exécution prompte et soignée de tous les travaux dont ils ont besoin.

FABRIQUE D'HORLOGERIE
ASSOCIATION HORLOGÈRE

 SUISSSE
 Rue neuve 19 BIENNE Rue Dufour 45
 Représentation — Exportation
 Schweiz. Uhrmacher-Zeitung. — Organ de l'Association.
 Paraissant 2 fois par mois à fr. 6 par an. 1338

ÉTABLISSEMENT MÉTALLURGIQUE
 Achat de cendres et lingots sur essai
 Fonte de déchets de toute nature
 VENTE D'OR FIN POUR DOREURS
AUF RANG & C^{IE}
 BIENNE
 Dépôt de coke de St-Etienne — Charbons de bois
 Creusets de toutes espèces
 GROS & DÉTAIL 929

Usine pour le traitement des matières or, argent et platine
H. CARREL
 ESSAYEUR-JURÉ  DIPLOME FÉDÉRAL
 ACHAT VENTE
 Rue de Nidau — BIENNE — Rue Neuve
 Pulvérisation de cendres et fontes à prix réduits
 Creusets de tous pays Charbons — Coke de St-Etienne
 GROS ET DÉTAIL 930

Fabrique de montres — Usine à vapeur
G. MULLER & C^{IE}
 NIEDERBIPP (Suisse) 903

Spécialité de remontoirs 18 lignes en tous genres

FABRIQUE DE BALANCIERS COMPENSES
 et façon compensés en tous genres
 MAISON FONDÉE EN 1851 110.
GEORGES ROULET
 PONTS-MARTEL (Suisse)
 Ouvrage fidèle et garanti
 SOIGNÉ BON COURANT
 Tous mes balanciers soignés et ordinaires sont garantis pour couper

VOLLENWEIDER & C^{IE}
 Successeurs de E. Durussel
 6 Monbijou — BERNE — 6 Monbijou
 FRAPPE DE FONDS DE MONTRES argent et métal
 Grand choix de dessins 1175 Demandez album.
 GRAVURE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
 Spécialité de poinçons en tous genres
 Marques de fabrique
 Enregistrement au bureau fédéral.
 CLICHÉS TYPOGRAPHIQUES